



TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 et au règlement (CE) n° 2020/878

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Informations sur le produit

Nom du produit : TrusTec™ PRF Isooctane
 Matériel : 1116963, 1020572, 1020570, 1020569, 1031133, 1020567, 1020571

No.-CENuméro d'enregistrement

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Legal Entity Numéro d'enregistrement
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	540-84-1 208-759-1 601-009-00-8	Chevron Phillips Chemicals International NV 01-2119457965-22-0002
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	540-84-1 208-759-1 601-009-00-8	Chevron Phillips Chemical Company LP 01-2119457965-22-0013

1.2

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Relevant Identified Uses Supported : Fabrication
 Formulation
 Utilisation en tant que carburant – industriel
 Utilisation en tant que carburant – professionnel
 Utilisation en tant que carburant – consommateur
 Utilisation dans les revêtements – industriel
 Utilisation dans les revêtements – professionnel
 Utilisation de revêtements – consommateur
 Utilisation en tant qu'agent nettoyant – industriel
 Utilisation en tant qu'agent nettoyant – professionnel
 Utilisation en tant qu'agent nettoyant – consommateur
 Utilisation en tant qu'agent en laboratoire – industriel
 Utilisation en tant qu'agent en laboratoire – professionnel

1.3

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Chevron Phillips Chemical Company LP

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Specialty Chemicals
10001 Six Pines Drive
The Woodlands, TX 77380

Local : Chevron Phillips Chemicals International N.V.
Airport Plaza (Stockholm Building)
Leonardo Da Vincilaan 19
1831 Diegem
Belgium

SDS Requests: (800) 852-5530
Responsible Party: Product Safety Group
Email:sds@cpchem.com

1.4**Numéro d'appel d'urgence:****Santé:**

866.442.9628 (Amérique du Nord)

1.832.813.4984 (International)

Transport:

CHEMTREC 800.424.9300 ou 703.527.3887(international)

Asie : CHEMWATCH (+612 9186 1132) Chine : 0532 8388 9090

Mexique CHEMTREC 01-800-681-9531 (24h/24)

Amérique du Sud SOS-Cotec Au Brésil : 0800.111.767 Hors du Brésil : +55.19.3467.1600

Argentine : +(54)-1159839431

EUROPE : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Autriche : VIZ +43 1 406 43 43 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Belgique : 070 245 245 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Bulgarie : +359 2 9154 233

Croatie : +3851 2348 342 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Chypre : 1401

République tchèque : Centre d'information toxicologique +420 224 919 293, +420 224 915 402

Danemark : Centre antipoison danois (Giftlinjen) : +45 8212 1212

Estonie : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Finlande : 0800 147 111 09 471 977 (24 h sur 24)

France : Numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Allemagne : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Grèce : (0030) 2107793777 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Hongrie : +36 80 201 199 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Islande : 543 2222 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Irlande : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Italie : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)
 Lettonie : Service public de la protection civile et de la lutte contre les incendies, numéro de téléphone : 112. Clinique de toxicologie et de septicémie, centre d'information sur les intoxications et les médicaments, Hipokrāta 2, Riga, Lettonie, LV-1038, numéro de téléphone +371 67042473 (24 h sur 24)
 Liechtenstein : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)
 Lituanie : +370 (85) 2362052
 Luxembourg : (+352) 8002 5500 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
 Malte : +356 2395 2000
 Les Pays-Bas : NVIC : +31 (0)88 755 8000
 Norvège : 22 59 13 00 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
 Pologne : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)
 Portugal : Numéro de téléphone du CIAV : +351 800 250 250
 Roumanie : +40213183606
 Slovaquie : +421 2 5477 4166
 Slovénie : Numéro de téléphone : 112
 Espagne : Numéro national d'appel d'urgence du Centre antipoison espagnol : +34 91 562 04 20 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
 Suède : 112 - demandez le centre antipoison

Service responsable : Groupe Sécurité des produits et Toxicologie
 Adresse e-mail : SDS@CPChem.com
 Site Internet : www.CPChem.com

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1****Classification de la substance ou du mélange
RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

Liquides inflammables, Catégorie 2	H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Danger par aspiration, Catégorie 1	H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

	H315	pénétration dans les voies respiratoires.
	H336	Provoque une irritation cutanée.
	H410	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
		Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	Prévention:	
	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
	Intervention:	
	P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
	P331	NE PAS faire vomir.
	P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.
	P391	Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- 540-84-1 2,2,4-triméthylpentane

2.3**Autres dangers**

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 - 3.2****Substance or Mélange**

Synonymes : 2,2,4-Triméthylpentane
ASTM Isooctane Knock Test Reference Fuel
Isooctane (ASTM Grade)
Isooctane
Primary Reference Fuel

Formule moléculaire : C8H18

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Composants dangereux

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [wt%]	Conc. spécifiques Limites, facteurs M et équipements automatiques d'essais
2,2,4- Trimethylpentane (Isooctane)	540-84-1 208-759-1 601-009-00-8	Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	99 - 100	

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1****Description des premiers secours**

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Le matériau peut provoquer une pneumonie grave et potentiellement mortelle s'il est ingéré ou vomi.
- En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Avis aux médecins**

Symptômes : Donnée non disponible.

Risques : Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Donnée non disponible.

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : -12,22 °C (-12,22 °C)
Évalué(e)

Température d'auto-inflammabilité : 411 °C (411 °C)

5.1**Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre chimique sèche.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit.

5.2**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3**Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

Protection contre les incendies et les explosions : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Produits de décomposition dangereux : Hydrocarbures. Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

6.2**Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

protection de
l'environnement

déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

6.4**Référence à d'autres rubriques**

Référence à d'autres rubriques : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

7.2**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

7.3**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Usage : Pour plus de détails, voir le scénario d'exposition dans la partie Annexe.

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1

Paramètres de contrôle
Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

SK

Zložky	Podstata	Hodnota	Kontrolné parametre	Poznámka
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	SK OEL	NPEL krátkodobý	300 ppm, 1.400 mg/m ³	
	SK OEL	NPEL priemerný	200 ppm, 900 mg/m ³	

SI

Sestavine	Osnova	Vrednost	Parametri nadzora	Pripomba
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	SI OEL	MV	500 ppm, 2.400 mg/m ³	
	SI OEL	KTV	1.000 ppm, 4.800 mg/m ³	

SE

Beständsdelar	Grundval	Värde	Kontrollparametrar	Anmärkning
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	SE AFS	NGV	200 ppm, 900 mg/m ³	
	SE AFS	KGV	300 ppm, 1.400 mg/m ³	V.

V Vägledande korttidsgränsvärde ska användas som ett rekommenderat högsta värde som inte bör överskridas

MK

Съставки	Основа	Стойност	Параметри на контрол	Бележка
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	MK OEL	MV	500 ppm, 2.400 mg/m ³	

LV

Sastāvdaļas	Bāze	Vērtība	Pārvaldības parametri	Piezīme
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	LV OEL	AER 8 st	100 mg/m ³	
	LV OEL	AER īslaicīgā	300 mg/m ³	

LT

Komponentai	Šaltinis	Vertė	Kontrolės parametrai	Pastaba
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	LT OEL	IPRD	200 ppm, 900 mg/m ³	
	LT OEL	TPRD	300 ppm, 1.400 mg/m ³	

HU

Komponensek	Bázis	Érték	Ellenőrzési paraméterek	Megjegyzés
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	HU OEL	AK-érték	2.350 mg/m ³	R, i,
	HU OEL	CK-érték	4.700 mg/m ³	R, i,

i Ingerlő anyag (izgatja a bőrt, nyálkahártyát, szemet vagy mindhármát)

R Azok az anyagok, amelyek egészségkárosító hatása ROVID expozíció hatására jelentkeznek. Korrigált ÁK = ÁK x 8/a napi óraszám

FR

Composants	Base	Valeur	Paramètres de contrôle	Note
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	FR VLE	VME	1.000 mg/m ³	Valeurs limites indicatives, Vapeur
	FR VLE	VLCT (VLE)	1.500 mg/m ³	Valeurs limites indicatives, Vapeur

Valeurs limites Valeurs limites indicatives
indicatives

FI

Aineosat	Peruste	Arvo	Valvontaa koskevat muutujat	Huomautus
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	FI OEL	HTP-arvot 8h	300 ppm, 1.400 mg/m ³	
	FI OEL	HTP-arvot 15 min	380 ppm, 1.800 mg/m ³	

ES

Componentes	Base	Valor	Parámetros de control	Nota
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	ES VLA	VLA-ED	300 ppm, 1.420 mg/m ³	

EE

Komponendid, osad	Alused	Väärtus	Kontrolliparameetrid	Märkused
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	EE OEL	Piirnorm	200 ppm, 900 mg/m ³	
	EE OEL	Lühiajalise kokkupuute piirnorm	300 ppm, 1.400 mg/m ³	

CH

Inhaltsstoffe	Grundlage	Wert	Zu überwachende Parameter	Bemerkung

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane)	CH SUVA	MAK-Wert	300 ppm, 1.400 mg/m ³	NIOSH,
	CH SUVA	KZGW	600 ppm, 2.800 mg/m ³	NIOSH,
	CH SUVA	MAK-Wert	100 ppm, 470 mg/m ³	
	CH SUVA	KZGW	200 ppm, 940 mg/m ³	

NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health

AT

Inhaltsstoffe	Grundlage	Wert	Zu überwachende Parameter	Bemerkung
2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane)	AT OEL	MAK-TMW	300 ppm, 1.400 mg/m ³	
	AT OEL	MAK-KZW	1.200 ppm, 5.600 mg/m ³	

DNEL : Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Effets chroniques, Effets systémiques
Valeur: 773 mg/kg

DNEL : Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Effets chroniques, Effets systémiques
Valeur: 2035 mg/m³

8.2**Contrôles de l'exposition
Mesures d'ordre technique**

Ventilation adéquate pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites/règles d'exposition. Prendre en compte les dangers potentiels de ce produit (voir la section 2), les limites d'exposition applicables, les activités professionnelles et les autres substances présentes sur le lieu de travail pour concevoir des moyens mécaniques de contrôle et sélectionner l'équipement de protection personnelle. Si les systèmes de contrôle ou les pratiques de travail ne sont pas adéquats pour éviter une exposition à des niveaux nocifs de ce produit, l'équipement de protection personnelle indiqué ci-dessous est recommandé. L'utilisateur doit lire et comprendre toutes les instructions et limitations fournies avec l'équipement, étant donné qu'une protection est généralement fournie pour une durée déterminée ou dans certaines circonstances.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si la ventilation ou d'autres moyens techniques de contrôle ne sont pas adéquats pour maintenir une teneur en oxygène d'au moins 19,5 % par volume sous pression atmosphérique normale, il peut être approprié de porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air agréé par le NIOSH-USA.

Porter un appareil de protection respiratoire agréé par le NIOSH-USA est approprié si une exposition à des niveaux dangereux de matériaux en suspension dans l'air peut survenir, par exemple :. Respirateur purificateur d'air pour les vapeurs organiques. Porter un appareil respiratoire à adduction d'air à pression positive peut être approprié s'il y a un risque de rejet non contrôlé, de formation d'aérosol, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans d'autres circonstances où les appareils de protection respiratoire à adduction d'air filtré ne fourniraient pas une protection adéquate.

Protection des mains : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure. Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau et du corps : Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail. Porter selon besoins: Tenue de protection antistatique ignifuge. Les travailleurs devraient porter des chaussures antistatiques.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Pour plus de détails, voir le scénario d'exposition dans la partie Annexe.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

Forme : liquide
 État physique : liquide
 Couleur : incolore
 Odeur : Douce

Données de sécurité

Point d'éclair : -12,22 °C (-12,22 °C)
 Evalué(e)

Limite d'explosivité, inférieure : 1 %(V)

Limite d'explosivité, supérieure : 7 %(V)

Propriétés comburantes : Nein

Température d'auto-inflammabilité : 411 °C (411 °C)

Formule moléculaire : C₈H₁₈

Poids moléculaire : 114,26 g/mol

pH : Non applicable

Point d'écoulement : Donnée non disponible

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Point/intervalle d'ébullition	: 99 °C (99 °C)
Pression de vapeur	: 1,70 PSI à 37,8 °C (37,8 °C)
Densité relative	: 0,69 à 15,6 °C (15,6 °C)
Hydrosolubilité	: négligeable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: 0,503 cSt à 20 °C (20 °C)
Densité de vapeur relative	: 1 (Air = 1.0)
Taux d'évaporation	: 1
Pourcentage de composés volatils	: > 99 % 0,04 %

9.2**Autres informations**

Conductivité : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1****Réactivité** : Stable dans les conditions recommandées de stockage.**10.2****Stabilité chimique** : Ce produit est considéré comme stable dans des conditions ambiantes normales et dans les conditions de température et de pression prévues pour la conservation et la manipulation.**10.3****Possibilité de réactions dangereuses****Réactions dangereuses** : Réactions dangereuses: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Information supplémentaire: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Réactions dangereuses: Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4**Conditions à éviter** : Chaleur, flammes et étincelles.

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

10.5

Matières à éviter : Peut réagir avec l'oxygène et les agents fortement oxydants tels que les chlorates, les nitrates, les peroxydes, etc.

10.6

Produits de décomposition dangereux : Hydrocarbures
Oxydes de carbone

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1****Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane) : DL50: > 5.000 mg/kg
Espèce: Rat
Sex: Mâle et femelle
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Symptômes: Salivation

Toxicité aiguë par inhalation

2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane) : CL50: > 33,52 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Espèce: Rat
Sex: Mâle et femelle
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée

2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane) : DL50: > 2.000 mg/kg
Espèce: Lapin
Sex: mâle et femelle
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Irritation de la peau

2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane) : Irritation de la peau

Irritation des yeux

2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane) : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation

2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane) : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Toxicité à dose répétée

2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane) : Espèce: Rat, Mâle et femelle
Sex: Mâle et femelle

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Voie d'application: Inhalation
 Dose: 0, 668, 2220, 6646 ppm
 Durée d'exposition: 13 weeks
 Nombre d'expositions: 6 hr/day 5 d/wk
 NOEL: 8,117 mg/l 2220 ppm
 Méthode: Ligne directrice 413 de l'OCDE
 L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Génotoxicité in vitro

2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane) : Type de Test: Test de Ames
 Méthode: Mutagénicité: Essai de mutation réverse sur Escherichia Coli
 Résultat: négatif

Type de Test: Essai sur le lymphome de souris
 Méthode: Ligne directrice 476 de l'OCDE
 Résultat: négatif

Type de Test: Échange de chromatides sœurs
 Résultat: négatif

Type de Test: Essai synthèse non programmée d'ADN
 Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo

2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane) : Type de Test: Essai synthèse non programmée d'ADN
 Espèce: Souris
 Dose: 500 mg/kg
 Résultat: négatif

Type de Test: Essai synthèse non programmée d'ADN
 Espèce: Rat
 Dose: 500 mg/kg
 Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane) : Espèce: Rat
 Sex: Mâle et femelle
 Voie d'application: Inhalation
 Dose: 0, 900, 3000, 9000 ppm
 Nombre d'expositions: 6 h/d 5 d/wk
 Méthode: OCDE ligne directrice 416
 NOAEL Parent: 3000 ppm
 NOAEL F1: 3000 ppm
 NOAEL F2: 3000 ppm
 L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité pour le développement

2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane) : Espèce: Rat
 Voie d'application: Inhalation
 Dose: 0, 400, 1200 ppm
 Nombre d'expositions: 6h/d

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Période d'essai: GD6-15
 NOAEL Teratogenicity: 1200 ppm
 NOAEL Maternal: 1200 ppm
 L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce: Rat
 Voie d'application: Inhalation
 Dose: 0, 900, 3000, 9000 ppm
 Nombre d'expositions: 6h/d
 Période d'essai: GD6-15
 Méthode: Ligne directrice 414 de l'OCDE
 NOAEL Teratogenicity: 9000 ppm
 NOAEL Maternal: 3000 ppm
 L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

**TrusTec™ PRF Isooctane
Toxicité par aspiration**

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane) : Evaluation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Effets CMR

2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane) : Mutagénicité: Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.
 Tératogénicité: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le développement du fœtus.
 Toxicité pour la reproduction: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

11.2**Informations sur les autres dangers****TrusTec™ PRF Isooctane
Information
supplémentaire**

: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements. Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques. Les solvants risquent de dessécher la peau.

Propriétés perturbant le système endocrinien

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1****Toxicité****Toxicité pour les poissons**

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane) : CL50: 0,11 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Essai en semi-statique Méthode: OCDE ligne directrice 203
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane) : CE50: 0,4 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Essai en statique L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité pour les algues

2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane) : EC50: 2,943 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: Données modélisées QSAR

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane) : NOEL: 0,17 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

12.2**Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité

2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane) : Résultat: Difficilement biodégradable.
Méthode: OCDE Ligne directrice 301
Devrait être intrinsèquement biodégradable.
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

12.3**Potentiel de bioaccumulation**

Bioaccumulation

2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane) : Facteur de bioconcentration (FBC): 231
Méthode: Données modélisées QSAR
Ce matériau ne devrait pas être bioaccumulable.

12.4**Mobilité dans le sol**

Mobilité

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane) : Milieu: Air
Méthode: Calcul, Mackay niveau I modèle de fugacité
Après libération, se disperse dans l'air.

12.5**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Résultats de l'évaluation PBT : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Propriétés perturbant le système endocrinien : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7**Autres effets néfastes**

Information écologique supplémentaire : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.8**Additional Information****Évaluation Ecotoxicologique**

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique

2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane) : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane) : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1****Méthodes de traitement des déchets**

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Utiliser ce matériau conformément à l'usage pour lequel il est destiné ou le recycler si possible. S'il doit être éliminé, il est possible que ce matériau entre dans la catégorie des déchets dangereux dont les critères ont été définis par l'agence EPA (États-Unis) en vertu de la loi RCRA codifiée (40 CFR 261) ou d'autres réglementations des États ou locales. Pour le savoir, il peut être nécessaire de mesurer certaines propriétés physiques et d'analyser certains composants réglementés. Si ce matériau est considéré comme un déchet dangereux, la loi fédérale (États-Unis) exige que son élimination ait lieu dans un établissement habilité à effectuer ce type de traitement.

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Ne pas contaminer les étangs, les voies

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes. Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

Pour plus de détails, voir le scénario d'exposition dans la partie Annexe.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 - 14.7****Informations relatives au transport**

Les descriptions d'expédition indiquées ici concernent le transport en vrac uniquement et ne s'appliquent pas au transport des colis non-vrac (voir la définition réglementaire).

Consulter la réglementation sur les marchandises dangereuses relative aux méthodes et aux quantités spécifiques nationales ou internationales pour obtenir une description supplémentaire (p. ex. : nom ou noms techniques, etc.). Par conséquent, il est possible que les informations décrites ici ne soient pas toujours en accord avec la description relative à l'expédition avec connaissance pour le matériau. Le point d'éclair du matériau peut varier légèrement entre la fiche de données de sécurité et le connaissance.

DOT US (DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS)

UN1262, , (2,2,4-TRIMETHYLPENTANE (ISOOCTANE)), 3, II, POLLUANT MARIN, (2,2,4-TRIMETHYLPENTANE (ISOOCTANE)), RQ (2,2,4-TRIMETHYLPENTANE (ISOOCTANE))

IMO / IMDG (CODE MARITIME INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES)

UN1262, , 3, II, (-12,22 °C c.c.), POLLUANT MARIN, (2,2,4-TRIMETHYLPENTANE (ISOOCTANE))

IATA (ASSOCIATION DU TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL)

UN1262, , 3, II

ADR (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE)

UN1262, OCTANES, 3, II, (D/E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, (2,2,4-TRIMETHYLPENTANE (ISOOCTANE))

RID (RÈGLEMENTS CONCERNANT LE TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES (EUROPE))

33, UN1262, OCTANES, 3, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, (2,2,4-TRIMETHYLPENTANE (ISOOCTANE))

ADN (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION INTÉRIEURES)

UN1262, OCTANES, 3, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, (2,2,4-TRIMETHYLPENTANE (ISOOCTANE))

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1****Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale**

Règlement de la Commission européenne (UE) 2020/878 du 18 juin 2020 constituant un amendement au règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 3 pollue fortement l'eau
Lister avec les substances polluantes pour l'eau (classes 1 à 3) selon la norme VwVwS

15.2**Évaluation de la sécurité chimique**

Composants : 2,2,4-triméthylpentane Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance. 208-759-1

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : 96/82/EC Mise à jour: 2003
Dangereux pour l'environnement 9a
Quantité 1: 100 t
Quantité 2: 200 t

: 96/82/EC Mise à jour: 2003
Facilement inflammable 7b
Quantité 1: 5.000 t
Quantité 2: 50.000 t

: ZEU_SEVES3 Mise à jour:
LIQUIDES INFLAMMABLES
P5c
Quantité 1: 5.000 t
Quantité 2: 50.000 t

: ZEU_SEVES3 Mise à jour:
DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT
E1
Quantité 1: 100 t
Quantité 2: 200 t

État actuel de notification

Europe REACH : Ce produit est en totale conformité avec la réglementation REACH 1907/2006/CE.
Suisse CH INV : Listé ou en conformité avec l'inventaire
États-Unis d'Amérique (USA) : Dans l'inventaire de la TSCA ou conforme à la partie afférente concernant les substances actives
TSCA
Canada DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
Divers AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TrusTec™ PRF Isooctane

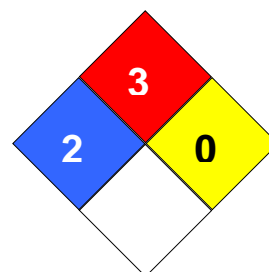
Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Nouvelle-Zélande NZIoC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Japon ENCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Corée KECI	:	Toutes les substances de ce produit ont été enregistrées, notifiées pour être enregistrées ou exemptées d'enregistrement par CPChem, par l'intermédiaire d'un représentant exclusif conformément à la réglementation K-REACH. L'importation de ce produit est autorisée si l'importateur officiel coréen a été inclus dans les notifications de CPChem, ou si l'importateur officiel en a lui-même notifié les substances.
Philippines PICCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Chine IECSC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Taiwan TCSI	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA Classification : Danger pour la santé: 2
Risque d'incendie: 3
Danger de réactivité: 0

**Information supplémentaire**

Numéro FDS patrimonial : 26040

Les modifications significatives par rapport à l'ancienne version sont mises en évidence dans la marge. Cette version remplace toutes les anciennes versions.

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

signification des abréviations et acronymes utilisés

ACGIH	American Conference of Government	LD50	Dose létale 50 %
AIIC	Inventaire australien des produits chimiques industriels	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level – Dose minimale ayant un effet indésirable observé
DSL	Liste canadienne intérieure des substances	NFPA	National Fire Protection Agency – Association nationale pour la protection contre l'incendie
NDSL	Liste canadienne extérieure des	NIOSH	National Institute of Safety &

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

	substances		Health - Institut national pour les questions de santé et de sécurité au travail
CNS	Système nerveux central	NTP	National Toxicology Program – Programme américain de toxicologie
CAS	Chemical Abstract Service Number – Numéro de registre CAS	NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals – Inventaire néo-zélandais des substances chimiques
EC50	Concentration effective (médiane)	NOAEL	No Observable Adverse Effect Level – Dose sans effet indésirable observé
EC50	Concentration effective 50 %	NOEC	No Observed Effect Concentration – Concentration sans effet observable
EGEST	Outil de scénario d'exposition générique de l'EOSCA	OSHA	Occupational Safety & Health Administration - Organisme administratif chargé des questions de santé et de sécurité au travail
EOSCA	European Oilfield Specialty Chemicals Association (Association européenne des produits chimiques pétroliers spéciaux)	PEL	Permissible Exposure Limit – Limite d'exposition permise
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances – Inventaire européen des substances chimiques existantes	PICCS	Philippines Inventory of Commercial Chemical Substances – Inventaire philippin des substances chimiques commerciales
MAK	Germany Maximum Concentration Values – Valeurs de concentration maximum en Allemagne	PRNT	Presumed Not Toxic – Prémumé non toxique
GHS	Système général harmonisé	RCRA	Resource Conservation Recovery Act – Loi sur la récupération et la conservation des ressources
>=	Supérieur ou égal à	STEL	Limite d'exposition à court terme
IC50	Concentration inhibitrice 50	SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act – Loi sur les amendements et les nouvelles autorisations concernant le Superfonds
IARC	International Agency for Research on Cancer – Centre international de recherche sur le cancer	TLV	Threshold Limit Value – Valeur de seuil limite
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China – Inventaire des substances chimiques existantes en Chine	TWA	Moyenne pondérée dans le temps
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances – Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles	TSCA	Toxic Substance Control Act – Loi sur le contrôle des substances toxiques
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory – Inventaire coréen des substances chimiques existantes	UVCB	Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials – Produits de réactions complexes et matières biologiques à composition inconnue ou variable
<=	Inférieur ou égal à	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System – Système d'information sur les matériaux dangereux rencontrés sur les lieux de travail

LC50	Concentration létale 50 %	ATE	Estimation de la toxicité aiguë

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Annexe: Scénarios d'exposition**Table des Matières**

Numéro	Titre
ES 1	Fabrication (M); Utilisations industrielles (SU3); Systèmes clos.
ES 2	Formulation; Formulation [mélangeage] de préparations et/ou reconditionnement (SU10); Systèmes clos.
ES 3	Utilisation en tant que carburant – industriel; Utilisations industrielles (SU3); Systèmes clos.
ES 4	Utilisation en tant que carburant – professionnel; Utilisations professionnelles (SU22); Systèmes clos.
ES 5	Utilisation en tant que carburant – consommateur; Utilisations par les consommateurs (SU21).
ES 6	Utilisation dans les revêtements – industriel; Utilisations industrielles (SU3).
ES 7	Utilisation dans les revêtements – professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).
ES 8	Utilisation de revêtements – consommateur; Utilisations par les consommateurs (SU21).
ES 9	Utilisation en tant qu'agent nettoyant – industriel; Utilisations industrielles (SU3).
ES 10	Utilisation en tant qu'agent nettoyant – professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).
ES 11	Utilisation en tant qu'agent nettoyant – consommateur; Utilisations par les consommateurs (SU21).
ES 12	Utilisation en tant qu'agent en laboratoire – industriel; Utilisations industrielles (SU3).
ES 13	Utilisation en tant qu'agent en laboratoire – professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

ES 1: Fabrication (M); Utilisations industrielles (SU3); Systèmes clos.**1.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Fabrication
Titre succinct structuré	: Fabrication (M); Utilisations industrielles (SU3); Systèmes clos.
Substance	: 2,2,4-triméthylpentane No.-CE: 208-759-1

Environnement

CS 1	Fabrication	ERC1, ERC4
-------------	--------------------	------------

Travailleur

CS 2	Expositions générales (systèmes fermés), Stockage	PROC1
CS 3	Expositions générales (systèmes fermés), Stockage	PROC2
CS 4	Expositions générales (systèmes fermés)	PROC3
CS 5	Expositions générales (systèmes ouverts)	PROC4
CS 6	Nettoyage et maintenance de l'équipement	PROC8a
CS 7	Méthode d'échantillonnage, Transferts de matière en vrac, (systèmes ouverts), (systèmes fermés)	PROC8b
CS 8	Activités de laboratoire	PROC15

1.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

1.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Fabrication de la substance (ERC1) / Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article) (ERC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Fraction de tonnage UE utilisé dans la région : 0,1

Tonnage maximal admissible du site (MSafe) : 3.000 tonnes/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Le risque provenant de l'exposition de l'environnement est induit par les sédiments d'eau douce. Aucun traitement des eaux usées n'est exigé.
Air - efficacité minimale de 90 %
Eau - efficacité minimale de 0 %
Sol - efficacité minimale de 0 %

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU	:	Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU	:	Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées ou la récupération dans les eaux usées. Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels. Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.
Effluent de SEEU	:	10.000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets	:	Aucun déchet n'est généré par la substance pendant la fabrication.
------------------------	---	--

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices	:	18.000 m3/d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local	:	10
Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local	:	100

1.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit	:	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales
---------------------------	---	---

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée	:	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
-------	---	---

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température	:	On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
-------------	---	---

1.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

1.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

1.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

1.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés (PROC8a)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

1.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnellesAucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.**Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs**

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

1.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

1.3. Estimation d'exposition et référence à sa source**1.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Fabrication de la substance (ERC1) / Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article) (ERC4)**

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets
Air	0,05 kg / jour	
Eau	0 kg / jour	
Sol	0 kg / jour	

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Air	0,1 mg/m ³ (Méthode des blocs d'hydrocarbures (Petrorisk))	
Eau douce	0,001 mg/l	0,026
Sédiment d'eau douce	0,043 Poids humide mg / kg	0,03
Eau de mer	0,0001 mg/l	0,003
Sédiment marin	0,0043 Poids humide mg / kg	0,003
Sol agricole	0,95 Poids humide mg / kg	0,002

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

1.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	0,05 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0

1.3.3. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	46,72 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,023
dermale	systémique	Long-terme	1,37 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,002
voies combinées	systémique	Long-terme		0,025

1.3.4. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	116,79 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,057
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,058

1.3.5. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	93,43 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,046
dermale	systémique	Long-terme	6,86 mg/kg/d (ECETOC TRA	0,009

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

			Travailleur v2.0)	
voies combinées	systémique	Long-terme		0,055

1.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés (PROC8a)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115
dermale	systémique	Long-terme	2,742 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,004
voies combinées	systémique	Long-terme		0,118

1.3.7. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115
dermale	systémique	Long-terme	6,86 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,009
voies combinées	systémique	Long-terme		0,124

1.3.8. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	46,72 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,023
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,023

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

1.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

ES 2: Formulation; Formulation [mélangeage] de préparations et/ou reconditionnement (SU10); Systèmes clos.**2.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Formulation
Titre succinct structuré	: Formulation; Formulation [mélangeage] de préparations et/ou reconditionnement (SU10); Systèmes clos.
Substance	: 2,2,4-triméthylpentane No.-CE: 208-759-1

Environnement

CS 1	Formulation	ERC2
-------------	--------------------	------

Travailleur

CS 2	Expositions générales (systèmes fermés), Stockage	PROC1
CS 3	Expositions générales (systèmes fermés), Stockage	PROC2
CS 4	Méthode d'échantillonnage, Expositions générales (systèmes fermés)	PROC3
CS 5	Procédés par lot à températures élevées	PROC3
CS 6	Expositions générales (systèmes ouverts)	PROC4
CS 7	Opérations de mélange (systèmes ouverts)	PROC5
CS 8	Manuel, Transfert / déversement à partir de conteneurs	PROC8a
CS 9	Nettoyage et maintenance de l'équipement	PROC8a
CS 10	Transferts par fûts/ lots	PROC8b
CS 11	Transferts de matière en vrac	PROC8b
CS 12	Remplissage de fûts et de petits conditionnements	PROC9
CS 13	Remplissage de fûts et de petits conditionnements	PROC14
CS 14	Activités de laboratoire	PROC15

2.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition**2.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Formulation de préparations (ERC2)****Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales
----------------------------------	---

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Fraction de tonnage UE utilisé dans la région :	: 0,1
--	-------

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Tonnage maximal admissible du site : 900.000 kg / jour
(MSafe)

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Le risque provenant de l'exposition de l'environnement est induit par les sédiments d'eau douce.
En cas de déversement dans une station d'épuration des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur place n'est requis.

Air - efficacité minimale de 0 %
Eau - efficacité minimale de 0 %
Sol - efficacité minimale de 61,8 %

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU : Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU : Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées ou la récupération dans les eaux usées.
Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels.
Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.
Effluent de SEEU : 2.000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets : Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices : 18.000 m3/d

Facteur de dilution dans l'eau douce : 10
au niveau local

Facteur de dilution dans l'eau de mer : 100
au niveau local

2.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Transfert via des lignes fermées.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

2.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Transfert via des lignes fermées.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

2.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Elaborer dans des récipients de mélange fermés et ventilés.
Éviter l'échantillonnage par prélèvement manuel par trempage.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

2.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Elaborer dans des récipients de mélange fermés et ventilés.
Éviter l'échantillonnage par prélèvement manuel par trempage.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

2.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

2.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

2.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés (PROC8a)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnellesUtiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.**Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs**

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

2.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés (PROC8a)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

2.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

2.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

2.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

2.2.13. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation (PROC14)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

2.2.14. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

2.3. Estimation d'exposition et référence à sa source**2.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Formulation de préparations (ERC2)**

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets
Air	2,5 kg / jour	
Eau	0,002 kg / jour	
Sol	0,01 kg / jour	

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Air	0,5 mg/m ³ (Méthode des blocs d'hydrocarbures (Petrorisk))	
Eau douce	0,003 mg/l	0,086
Sédiment d'eau douce	0,14 Poids humide mg / kg	0,097
Eau de mer	0,32 µg/l	0,008
Sédiment marin	0,014 Poids humide mg / kg	0,009
Sol agricole	0,0046 mg/kg de poids sec	0,01

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

2.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	0,05 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0

2.3.3. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	46,72 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,023
dermale	systémique	Long-terme	1,37 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,002
voies combinées	systémique	Long-terme		0,025

2.3.4. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	116,79 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,057
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,058

2.3.5. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	140,15 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,069
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d (ECETOC TRA	0

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

			Travailleur v2.0)	
voies combinées	systémique	Long-terme		0,069

2.3.6. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	93,43 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,046
dermale	systémique	Long-terme	6,86 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,009
voies combinées	systémique	Long-terme		0,055

2.3.7. Exposition des travailleurs : Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115
dermale	systémique	Long-terme	2,742 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,004
voies combinées	systémique	Long-terme		0,118

2.3.8. Exposition des travailleurs : Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés (PROC8a)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	23,36 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,011
dermale	systémique	Long-terme	0,137 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,012

2.3.9. Exposition des travailleurs : Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés (PROC8a)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur	Estimation de	RCR
-------------------	--------------------	------------	---------------	-----

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

		d'exposition	l'exposition	
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115
dermale	systémique	Long-terme	2,742 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,004
voies combinées	systémique	Long-terme		0,118

2.3.10. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	7,01 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003
dermale	systémique	Long-terme	0,686 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,001
voies combinées	systémique	Long-terme		0,004

2.3.11. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115
dermale	systémique	Long-terme	1,372 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,002

2.3.12. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115
dermale	systémique	Long-terme	6,86 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,009
voies combinées	systémique	Long-terme		0,124

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

2.3.13. Exposition des travailleurs : Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation (PROC14)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115
dermale	systémique	Long-terme	3,43 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,004
voies combinées	systémique	Long-terme		0,119

2.3.14. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	46,72 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,023
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,023

2.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

ES 3: Utilisation en tant que carburant – industriel; Utilisations industrielles (SU3); Systèmes clos.**3.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation en tant que carburant – industriel
Titre succinct structuré	: Utilisation en tant que carburant – industriel; Utilisations industrielles (SU3); Systèmes clos.
Substance	: 2,2,4-triméthylpentane No.-CE: 208-759-1

Environnement

CS 1	Utilisation en tant que carburant – industriel	ERC7
Travailleur		
CS 2	Expositions générales (systèmes fermés), Utiliser dans des procédés par lots confinés, Stockage	PROC1
CS 3	Expositions générales (systèmes fermés), Utiliser dans des procédés par lots confinés, Stockage	PROC2
CS 4	Expositions générales (systèmes fermés), Utiliser dans des procédés par lots confinés, Systèmes clos	PROC3
CS 5	Nettoyage et maintenance de l'équipement	PROC8a
CS 6	Transferts de matière en vrac, Transferts par fûts/ lots	PROC8b
CS 7	Utilisation en tant que carburant – industriel	PROC16

3.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition**3.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos (ERC7)****Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Fraction de tonnage UE utilisé dans la région : 0,1

Tonnage maximal admissible du site (MSafe) : 1.800 tonnes/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Le risque provenant de l'exposition de l'environnement est induit par les sédiments d'eau douce.

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

En cas de déversement dans une station d'épuration des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur place n'est requis.

Air - efficacité minimale de 95 %
 Eau - efficacité minimale de 0 %
 Sol - efficacité minimale de 23,4 %

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU : Station municipale de traitement des eaux usées
 Traitement des boues de SEEU : Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées ou la récupération dans les eaux usées.
 Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels.
 Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.
 Effluent de SEEU : 2.000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets : Émissions dues à la combustion limitées par le contrôle des émissions d'échappement requis.
 Émissions dues à la combustion prises en compte dans l'évaluation de l'exposition régionale.

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices : 18.000 m3/d

Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local : 10

Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local : 100

3.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.
 Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

dessus de la température ambiante .

3.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.
 Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.
 Transfert via des lignes fermées.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

3.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

3.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés (PROC8a)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

3.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnellesManipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.**Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs**

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

3.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé (PROC16)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

3.3. Estimation d'exposition et référence à sa source**3.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation industrielle de substances en systèmes clos (ERC7)**

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets
Air	0,05 kg / jour	
Eau	0 kg / jour	
Sol	0 kg / jour	

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Air	0,05 mg/m ³ (Méthode des blocs d'hydrocarbures (Petrorisk))	
Eau douce	0,0016 mg/l	0,043
Sédiment d'eau douce	0,07 Poids humide mg / kg	0,048
Eau de mer	0,16 µg/l	0,004
Sédiment marin	0,007 Poids humide mg / kg	0,005
Sol agricole	0,46 mg/kg de poids sec	0,001

3.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	0,05 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d (ECETOC TRA)	0

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

			Travailleur v2.0)	
voies combinées	systémique	Long-terme		0

3.3.3. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	46,72 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,023
dermale	systémique	Long-terme	1,37 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,002
voies combinées	systémique	Long-terme		0,025

3.3.4. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	116,79 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,057
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,058

3.3.5. Exposition des travailleurs : Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés (PROC8a)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115
dermale	systémique	Long-terme	2,742 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,004
voies combinées	systémique	Long-terme		0,118

3.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur	Estimation de	RCR
-------------------	--------------------	------------	---------------	-----

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

		d'exposition	l'exposition	
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115
dermale	systémique	Long-terme	1,372 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,002
voies combinées	systémique	Long-terme		0,117

3.3.7. Exposition des travailleurs : Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé (PROC16)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	23,36 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,011
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,012

3.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

ES 4: Utilisation en tant que carburant – professionnel; Utilisations professionnelles (SU22); Systèmes clos.**4.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation en tant que carburant – professionnel
Titre succinct structuré	: Utilisation en tant que carburant – professionnel; Utilisations professionnelles (SU22); Systèmes clos.
Substance	: 2,2,4-triméthylpentane No.-CE: 208-759-1

Environnement

CS 1	Utilisation en tant que carburant – professionnel	ERC9a, ERC9b
-------------	--	-----------------

Travailleur

CS 2	Expositions générales (systèmes fermés), Stockage	PROC1
CS 3	Expositions générales (systèmes fermés)	PROC2
CS 4	Expositions générales (systèmes fermés), Systèmes clos	PROC2
CS 5	Nettoyage et maintenance de l'équipement	PROC8a
CS 6	Transferts de matière en vrac, Transferts par fûts/ lots, Ravitaillement en carburant	PROC8b
CS 7	Utilisation en tant que carburant – professionnel	PROC16

4.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

4.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos (ERC9a) / Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos (ERC9b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Fraction de tonnage UE utilisé dans la région : 0,1

Tonnage maximal admissible du site (MSafe) : 220.000 kg

Compartment critique pour Msafe : Station d'épuration des eaux usées

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Le risque provenant de l'exposition de l'environnement est induit par l'eau douce.
Aucun traitement des eaux usées n'est exigé.
Eau - efficacité minimale de 0 %
Sol - efficacité minimale de 0 %

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU : Station municipale de traitement des eaux usées
 Traitement des boues de SEEU : Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées ou la récupération dans les eaux usées.
 Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels.
 Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.
 Effluent de SEEU : 2.000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets : Émissions dues à la combustion limitées par le contrôle des émissions d'échappement requis.
 Émissions dues à la combustion prises en compte dans l'évaluation de l'exposition régionale.

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices : 18.000 m3/d

Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local : 10

Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local : 100

4.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.
 Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

4.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

4.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

4.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés (PROC8a)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

4.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnellesManipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.**Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs**

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

4.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé (PROC16)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

4.3. Estimation d'exposition et référence à sa source**4.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos (ERC9a) / Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos (ERC9b)**

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets
Air	0,001 kg / jour	
Eau	0 kg / jour	
Sol	0 kg / jour	

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Air	0,074 mg/m ³ (Méthode des blocs d'hydrocarbures (Petrorisk))	
Eau douce	0,0058 mg/l	0,002
Sédiment d'eau douce	0,0001 Poids humide mg / kg	0
Eau de mer	0,066 µg/l	0
Sédiment marin	0,0028 Poids humide mg / kg	0
Sol agricole	0,46 mg/kg de poids sec	0

4.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	0,05 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0

4.3.3. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	93,43 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,046
dermale	systémique	Long-terme	1,37 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,002
voies combinées	systémique	Long-terme		0,048

4.3.4. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	116,79 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,057
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,058

4.3.5. Exposition des travailleurs : Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés (PROC8a)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	93,43 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,046
dermale	systémique	Long-terme	2,742 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,004
voies combinées	systémique	Long-terme		0,049

4.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	46,72 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,023
dermale	systémique	Long-terme	1,372 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,002

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

voies combinées	systémique	Long-terme		0,025
par inhalation	systémique	Long-terme	163,51 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,080
voies combinées	systémique	Long-terme		0,082

4.3.7. Exposition des travailleurs : Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé (PROC16)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	46,72 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,023
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,023

4.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

ES 5: Utilisation en tant que carburant – consommateur; Utilisations par les consommateurs (SU21).**5.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation en tant que carburant – consommateur
Titre succinct structuré	: Utilisation en tant que carburant – consommateur; Utilisations par les consommateurs (SU21).
Substance	: 2,2,4-triméthylpentane No.-CE: 208-759-1

Environnement

CS 1	Utilisation en tant que carburant – consommateur	ERC8b, ERC8e, ERC9a, ERC9b
-------------	---	-------------------------------------

Consommateur

CS 2	Utilisation en tant que carburant – consommateur	PC13_1
CS 3	Utilisation en tant que carburant – consommateur	PC13_2
CS 4	Utilisation en tant que carburant – consommateur	PC13_3
CS 5	Utilisation en tant que carburant – consommateur	PC13_4
CS 6	Utilisation en tant que carburant – consommateur	PC13_5

5.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

5.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts (ERC8b) / Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts (ERC8e) / Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos (ERC9a) / Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos (ERC9b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Fraction de tonnage UE utilisé dans la région : 0,1

Tonnage maximal admissible du site (MSafe) : 220.000 kg

Compartment critique pour Msafe : Station d'épuration des eaux usées

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets : Émissions dues à la combustion limitées par le contrôle des émissions d'échappement requis.
Émissions dues à la combustion prises en compte dans l'évaluation de l'exposition régionale.

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices : 18.000 m³/d

Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local : 10

Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local : 100

5.2.2. Contrôle de l'exposition du consommateur: Automobilbetankung (PC13_1)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Pour chaque événement d'utilisation, : 37,5 kg
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Durée : Durée d'exposition 0,05 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Parties du corps exposées : Peau

Utilisations intérieure et extérieure : Activités extérieures

Dimension du local : 100 M³

Vitesse de ventilation : 0,6

5.2.3. Contrôle de l'exposition du consommateur: Ravitaillement en combustible de scooter (PC13_2)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Pour chaque événement d'utilisation, : 3,75 kg
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Durée : Durée d'exposition 0,03 min

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Fréquence d'utilisation : Fréquence d'utilisation 52 jours/ an

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Parties du corps exposées : Peau

Utilisations intérieure et extérieure : Activités extérieures

Dimension du local : 100 M3

Vitesse de ventilation : 0,6

5.2.4. Contrôle de l'exposition du consommateur: Matériel de jardinage - Utilisation (PC13_3)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Pour chaque événement d'utilisation, : 0,75 kg
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Durée : Durée d'exposition 2 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Fréquence d'utilisation : Fréquence d'utilisation 26 jours/ an

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Utilisations intérieure et extérieure : Activités extérieures

Dimension du local : 100 M3

Vitesse de ventilation : 0,6

5.2.5. Contrôle de l'exposition du consommateur: Matériel de jardinage - Ravitaillement en combustible (PC13_4)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Pour chaque événement d'utilisation, : 0,75 kg
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Durée : Durée d'exposition 0,03 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Fréquence d'utilisation : Fréquence d'utilisation 26 jours/ an

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Parties du corps exposées : Peau

Utilisations intérieure et extérieure : Garage

Dimension du local : 34 M3

Vitesse de ventilation : 1,5

5.2.6. Contrôle de l'exposition du consommateur: Huile à lampe (PC13_5)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Pour chaque événement d'utilisation, : 0,100 kg
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Durée : Durée d'exposition 0,01 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Fréquence d'utilisation : Fréquence d'utilisation 52 jours/ an

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Parties du corps exposées : Peau

Utilisations intérieure et extérieure : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3

Vitesse de ventilation : 0,6

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

5.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

5.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts (ERC8b) / Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts (ERC8e) / Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos (ERC9a) / Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos (ERC9b)

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets
Air	0,001 kg / jour	
Eau	0 kg / jour	
Sol	0 kg / jour	

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Air	0,000074 mg/m ³ (Méthode des blocs d'hydrocarbures (Petrorisk))	
Eau douce	0,0000058 mg/l	0
Sédiment d'eau douce	0,0001 Poids humide mg / kg	0
Eau de mer	0,000066 µg/l	0
Sédiment marin	0,0000028 Poids humide mg / kg	0
Sol agricole	0,000012 mg/kg de poids sec	0

5.3.2. Exposition des consommateurs : Automobilbetankung (PC13_1)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	35 mg/kg p.c./jour	0,05
par inhalation	systémique	Long-terme	0,15 mg/m ³	0
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,05

5.3.3. Exposition des consommateurs : Ravitaillement en combustible de scooter (PC13_2)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	35 mg/kg p.c./jour	0,05
par inhalation	systémique	Long-terme	0,10 mg/m ³	0
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,05

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

5.3.4. Exposition des consommateurs : Matériel de jardinage - Utilisation (PC13_3)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
par inhalation	systémique	Long-terme	0,73 mg/m ³	0
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0

5.3.5. Exposition des consommateurs : Matériel de jardinage - Ravitaillement en combustible (PC13_4)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	70 mg/kg p.c./jour	0,10
par inhalation	systémique	Long-terme	0,08 mg/m ³	0
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,10

5.3.6. Exposition des consommateurs : Huile à lampe (PC13_5)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	35 mg/kg p.c./jour	0,05
par inhalation	systémique	Long-terme	0,01 mg/m ³	0
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,05

5.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

ES 6: Utilisation dans les revêtements – industriel; Utilisations industrielles (SU3).**6.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation dans les revêtements – industriel
Titre succinct structuré	: Utilisation dans les revêtements – industriel; Utilisations industrielles (SU3).
Substance	: 2,2,4-triméthylpentane No.-CE: 208-759-1

Environnement

CS 1	Utilisation dans les revêtements – industriel	ERC4
-------------	--	------

Travailleur

CS 2	Expositions générales (systèmes fermés), Stockage	PROC1
CS 3	Expositions générales (systèmes fermés), avec une collection d'échantillons, Utiliser dans des systèmes confinés, Formation de film - séchage et étuvage forcés et autres technologies	PROC2
CS 4	Opérations de mélangeage, Expositions générales (systèmes fermés)	PROC3
CS 5	Formation de film - séchage à l'air	PROC4
CS 6	Préparation de matière pour application, Opérations de mélange (systèmes ouverts)	PROC5
CS 7	Pulvérisation (automatique/par robotique), Manuel, Vaporisation	PROC7
CS 8	Transferts de matière, Nettoyage et maintenance de l'équipement	PROC8a
CS 9	Transferts de matière	PROC8b
CS 10	Transferts de matière, Transferts par fûts/ lots, Transfert / déversement à partir de conteneurs	PROC9
CS 11	Application au rouleau, à la spatule, par écoulement	PROC10
CS 12	Trempage, immersion et coulage	PROC13
CS 13	Production ou préparation ou articles par presse à tablettes, compression, extrusion ou pastillage	PROC14
CS 14	Activités de laboratoire	PROC15

6.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

6.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles (ERC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Fraction de tonnage UE utilisé dans la région : 0,1

Tonnage maximal admissible du site (MSafe) : 260.000 kg / jour

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU : Station municipale de traitement des eaux usées

Effluent de SEEU : 2.000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets : Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices : 18.000 m3/d

Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local : 10

Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local : 100

6.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnellesManipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.**Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs**

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

6.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

6.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

6.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

6.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

6.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

6.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés (PROC8a)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

6.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

6.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

6.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

6.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

6.2.13. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation (PROC14)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

6.2.14. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

6.3. Estimation d'exposition et référence à sa source**6.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles (ERC4)**

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets
Air	98 kg / jour	
Eau	0,007 kg / jour	
Sol	0 kg / jour	

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Air	0,015 mg/m ³ (Méthode des blocs d'hydrocarbures (Petrorisk))	
Eau douce	0,0013 mg/l	0,034
Sédiment d'eau douce	0,056 Poids humide mg / kg	0,039
Eau de mer	0,13 mg/l	0,003
Sédiment marin	0,0056 Poids humide mg / kg	0,004
Sol agricole	0,14 µg/kg de masse humide	0

6.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	0,05 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0

6.3.3. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	46,72 mg/m ³ (ECETOC TRA	0,023

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

			Travailleur v2.0)	
dermale	systémique	Long-terme	1,37 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,002
voies combinées	systémique	Long-terme		0,025
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115
voies combinées	systémique	Long-terme		0,117

6.3.4. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	116,79 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,057
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,058

6.3.5. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	93,43 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,046
dermale	systémique	Long-terme	6,86 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,009
voies combinées	systémique	Long-terme		0,055

6.3.6. Exposition des travailleurs : Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115
dermale	systémique	Long-terme	2,742 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,004
voies combinées	systémique	Long-terme		0,118

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

6.3.7. Exposition des travailleurs : Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	58,39 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,029
dermale	systémique	Long-terme	0,686 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,001
voies combinées	systémique	Long-terme		0,031
par inhalation	systémique	Long-terme	350,37 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,172
dermale	systémique	Long-terme	4,286 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,006
voies combinées	systémique	Long-terme		0,178

6.3.8. Exposition des travailleurs : Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés (PROC8a)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115
dermale	systémique	Long-terme	2,742 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,004
voies combinées	systémique	Long-terme		0,118

6.3.9. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115
dermale	systémique	Long-terme	6,86 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,009
voies combinées	systémique	Long-terme		0,124

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

6.3.10. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115
dermale	systémique	Long-terme	6,86 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,009
voies combinées	systémique	Long-terme		0,124

6.3.11. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115
dermale	systémique	Long-terme	5,486 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,007
voies combinées	systémique	Long-terme		0,122

6.3.12. Exposition des travailleurs : Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115
dermale	systémique	Long-terme	2,742 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,004
voies combinées	systémique	Long-terme		0,118

6.3.13. Exposition des travailleurs : Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation (PROC14)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115
dermale	systémique	Long-terme	0,686 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,001

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

voies combinées	systémique	Long-terme		0,116
-----------------	------------	------------	--	-------

6.3.14. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	46,72 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,023
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,023

6.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

ES 7: Utilisation dans les revêtements – professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).**7.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation dans les revêtements – professionnel
Titre succinct structuré	: Utilisation dans les revêtements – professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).
Substance	: 2,2,4-triméthylpentane No.-CE: 208-759-1

Environnement

CS 1	Utilisation dans les revêtements – professionnel	ERC8a, ERC8d
-------------	---	-----------------

Travailleur

CS 2	Expositions générales (systèmes fermés)	PROC1
CS 3	Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conteneurs., Utiliser dans des systèmes confinés, Expositions générales (systèmes fermés)	PROC2
CS 4	Préparation de matière pour application, Utiliser dans des procédés par lots confinés	PROC3
CS 5	Formation de film - séchage à l'air	PROC4
CS 6	Préparation de matière pour application	PROC5
CS 7	Transferts de matière, Transferts par fûts/ lots	PROC8a
CS 8	Transferts de matière, Transferts par fûts/ lots, Etablissement spécialisé	PROC8b
CS 9	Application au rouleau, à la spatule, par écoulement	PROC10
CS 10	Manuel, Vaporisation	PROC11
CS 11	Manuel	PROC13
CS 12	Activités de laboratoire	PROC15
CS 13	Application à la main - peintures au doigt, pastels, adhésifs	PROC19

7.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

7.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8a) / Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8d)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'expositionTonnage maximal admissible du site : 980 kg
(MSafe)

Compartiment critique pour Msafe : Station d'épuration des eaux usées

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Le risque provenant de l'exposition de l'environnement est induit par l'eau douce.

Aucun traitement des eaux usées n'est exigé.

Eau - efficacité minimale de 0 %

Sol - efficacité minimale de 0 %

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU : Station municipale de traitement des eaux usées

Traitement des boues de SEEU : Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées ou la récupération dans les eaux usées.
Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels.
Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.
Empêcher toute évacuation dans l'environnement dans le respect des prescriptions réglementaires.

Effluent de SEEU : 2.000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets : Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.

Autres conditions affectant l'exposition environnementaleDébit des eaux de surface : 18.000 m3/d
réceptricesFacteur de dilution dans l'eau douce : 10
au niveau localFacteur de dilution dans l'eau de mer : 100
au niveau local**7.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)****Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

7.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

7.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

7.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

7.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

7.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés (PROC8a)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

7.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

7.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

7.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation non industrielle (PROC11)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

7.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

7.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

7.2.13. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles (PROC19)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

7.3. Estimation d'exposition et référence à sa source**7.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8a) / Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8d)**

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Eau	0,01 kg / jour	
Air	0,98 kg / jour	
Sol	0,01 kg / jour	

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Air	0,000074 mg/m ³ (Méthode des blocs d'hydrocarbures (Petrorisk))	
Eau douce	0,000001 mg/l	0
Sédiment d'eau douce	0,00022 Poids humide mg / kg	0
Eau de mer	0,00051 µg/l	0
Sédiment marin	0,022 µg/l	0
Sol agricole	0,093 µg/l	0

7.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	0,05 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0

7.3.3. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	93,43 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,046
dermale	systémique	Long-terme	1,37 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,002
voies combinées	systémique	Long-terme		0,048

7.3.4. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	116,79 mg/m ³	0,057

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

			(ECETOC TRA Travailleur v2.0)	
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,058

7.3.5. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	163,51 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,080
dermale	systémique	Long-terme	1,372 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,002
voies combinées	systémique	Long-terme		0,023
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115
dermale	systémique	Long-terme	6,86 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,009
voies combinées	systémique	Long-terme		0,124

7.3.6. Exposition des travailleurs : Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	140,15 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,069
dermale	systémique	Long-terme	2,742 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,004
voies combinées	systémique	Long-terme		0,072
par inhalation	systémique	Long-terme	372,01 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,161
voies combinées	systémique	Long-terme		0,164

7.3.7. Exposition des travailleurs : Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés (PROC8a)

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	140,15 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,069
dermale	systémique	Long-terme	2,742 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,004
voies combinées	systémique	Long-terme		0,072

7.3.8. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115
dermale	systémique	Long-terme	6,86 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,009
voies combinées	systémique	Long-terme		0,124

7.3.9. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	140,15 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,069
dermale	systémique	Long-terme	2,743 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,004
voies combinées	systémique	Long-terme		0,072
par inhalation	systémique	Long-terme	327,01 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,161

7.3.10. Exposition des travailleurs : Pulvérisation non industrielle (PROC11)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	280,29 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,138
dermale	systémique	Long-terme	1,29 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,002

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

voies combinées	systémique	Long-terme		0,139
par inhalation	systémique	Long-terme	196,21 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,096
dermale	systémique	Long-terme	6,428 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,008
voies combinées	systémique	Long-terme		0,105
par inhalation	systémique	Long-terme	163,51 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,080
dermale	systémique	Long-terme	5,357 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,007
par inhalation	systémique	Long-terme	163,51 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,087

7.3.11. Exposition des travailleurs : Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	93,43 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,046
dermale	systémique	Long-terme	0,686 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,001
voies combinées	systémique	Long-terme		0,047
par inhalation	systémique	Long-terme	327,01 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,161
dermale	systémique	Long-terme	2,742 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,004
voies combinées	systémique	Long-terme		0,164

7.3.12. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	46,72 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,023
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,023

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

7.3.13. Exposition des travailleurs : Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles (PROC19)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	140,15 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,069
dermale	systémique	Long-terme	2,83 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,004
voies combinées	systémique	Long-terme		0,073
par inhalation	systémique	Long-terme	196,21 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,096
voies combinées	systémique	Long-terme		0,100
par inhalation	systémique	Long-terme	32,70 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,016
voies combinées	systémique	Long-terme		0,020

7.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

ES 8: Utilisation de revêtements – consommateur; Utilisations par les consommateurs (SU21).**8.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation de revêtements – consommateur
Titre succinct structuré	: Utilisation de revêtements – consommateur; Utilisations par les consommateurs (SU21).
Substance	: 2,2,4-triméthylpentane No.-CE: 208-759-1

Environnement

CS 1	Utilisation de revêtements – consommateur	ERC8a, ERC8d
-------------	--	-----------------

Consommateur

CS 2	Utilisation de revêtements – consommateur	PC1
CS 3	Utilisation de revêtements – consommateur	PC4
CS 4	Utilisation de revêtements – consommateur	PC8
CS 5	Utilisation de revêtements – consommateur	PC9
CS 6	Utilisation de revêtements – consommateur	PC9b
CS 7	Utilisation de revêtements – consommateur	PC15
CS 8	Utilisation de revêtements – consommateur	PC18, PC23
CS 9	Utilisation de revêtements – consommateur	PC24
CS 10	Utilisation de revêtements – consommateur	PC31, PC34

8.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

8.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8a) / Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8d)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Tonnage maximal admissible du site : 980 kg
(MSafe)

Compartiment critique pour Msafe : Station d'épuration des eaux usées

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets : Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices : 18.000 m3/d

Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local : 10

Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local : 100

8.2.2. Contrôle de l'exposition du consommateur: Adhésifs, produits d'étanchéité (PC1)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Pour chaque événement d'utilisation, : 9 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Pour chaque événement d'utilisation, : 6390 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Pour chaque événement d'utilisation, : 85,05 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Pour chaque événement d'utilisation, : 75 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Durée : Durée d'exposition 4 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Durée : Durée d'exposition 6 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Durée : Durée d'exposition 1 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Parties du corps exposées : Peau

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Parties du corps exposées	: Peau
Parties du corps exposées	: Peau
Parties du corps exposées	: Peau
Utilisations intérieure et extérieure	: Activités à l'intérieur
Dimension du local	: 20 M3
Vitesse de ventilation	: 0,6

8.2.3. Contrôle de l'exposition du consommateur: Produits antigel et de dégivrage (PC4)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Pour chaque événement d'utilisation, : 0,5 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Pour chaque événement d'utilisation, : 2000 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Pour chaque événement d'utilisation, : 4 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Durée : Durée d'exposition 4 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Parties du corps exposées	: Peau
Parties du corps exposées	: Peau
Utilisations intérieure et extérieure	: Garage
Dimension du local	: 34 M3
Vitesse de ventilation	: 1,5

8.2.4. Contrôle de l'exposition du consommateur: Produits biocides (PC8)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Pour chaque événement d'utilisation, : 15 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Pour chaque événement d'utilisation, : 27 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Pour chaque événement d'utilisation, : 35 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Durée : Durée d'exposition 0,5 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Durée : Durée d'exposition 0,33 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Durée : Durée d'exposition 0,33 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Parties du corps exposées : Peau

Parties du corps exposées : Peau

Utilisations intérieure et extérieure : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3

Vitesse de ventilation : 0,6

8.2.5. Contrôle de l'exposition du consommateur: Vernis et Peintures, Matières de remplissage, Mastics, Diluants (PC9)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Pour chaque événement d'utilisation, : 2760 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Pour chaque événement d'utilisation, : 744 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Pour chaque événement d'utilisation, : 215 g
couvre l'utilisation de quantités allant

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

jusqu'à

Pour chaque événement d'utilisation, : 491 g
couvre l'utilisation de quantités allant
jusqu'à

Durée : Durée d'exposition 2,2 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Durée : Durée d'exposition 0,33 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Parties du corps exposées : Peau

Parties du corps exposées : Peau

Utilisations intérieure et extérieure : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3

Vitesse de ventilation : 0,6

8.2.6. Contrôle de l'exposition du consommateur: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler (PC9b)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Pour chaque événement d'utilisation, : 85 g
couvre l'utilisation de quantités allant
jusqu'à

Pour chaque événement d'utilisation, : 13800 g
couvre l'utilisation de quantités allant
jusqu'à

Pour chaque événement d'utilisation, : 1 g
couvre l'utilisation de quantités allant
jusqu'à

Pour chaque événement d'utilisation, : 1,35 g
couvre l'utilisation de quantités allant
jusqu'à

Durée : Durée d'exposition 4 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Durée : Durée d'exposition 2 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Parties du corps exposées : Peau

Parties du corps exposées : Peau

Parties du corps exposées : Peau

Utilisations intérieure et extérieure : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3

Vitesse de ventilation : 0,6

8.2.7. Contrôle de l'exposition du consommateur: Produits de traitement de surfaces non métalliques (PC15)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'expositionPour chaque événement d'utilisation, : 2760 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'àPour chaque événement d'utilisation, : 744 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'àPour chaque événement d'utilisation, : 215 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'àPour chaque événement d'utilisation, : 491 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Durée : Durée d'exposition 2,2 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Durée : Durée d'exposition 0,33 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Durée : Durée d'exposition 2 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Parties du corps exposées	: Peau
Parties du corps exposées	: Peau
Utilisations intérieure et extérieure	: Activités à l'intérieur
Dimension du local	: 20 M3
Vitesse de ventilation	: 0,6

8.2.8. Contrôle de l'exposition du consommateur: Encres et toners (PC18) / Produits pour tannage, teinture, imprégnation de fini-tion et soin du cuir (PC23)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Pour chaque événement d'utilisation, : 40 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Pour chaque événement d'utilisation, : 56 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Durée : Durée d'exposition 2,2 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Durée : Durée d'exposition 1,23 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Durée : Durée d'exposition 0,33 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Parties du corps exposées : Peau

Parties du corps exposées : Peau

Utilisations intérieure et extérieure : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3

Vitesse de ventilation : 0,6

8.2.9. Contrôle de l'exposition du consommateur: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage (PC24)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Pour chaque événement d'utilisation, : 2200 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Pour chaque événement d'utilisation, : 34 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Pour chaque événement d'utilisation, : 73 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Durée : Durée d'exposition 0,17 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Parties du corps exposées : Peau

Parties du corps exposées : Peau

Utilisations intérieure et extérieure : Garage

Dimension du local : 34 M3

Vitesse de ventilation : 1,5

8.2.10. Contrôle de l'exposition du consommateur: Produits lustrant et mélanges de cires (PC31) / Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication (PC34)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Pour chaque événement d'utilisation, : 142 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Pour chaque événement d'utilisation, : 35 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Pour chaque événement d'utilisation, : 115 g
couvre l'utilisation de quantités allant jusqu'à

Durée : Durée d'exposition 1,23 h

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Fréquence d'utilisation	:	1 heures/jour
Durée	:	Durée d'exposition 0,33 h
Fréquence d'utilisation	:	1 heures/jour
Durée	:	Durée d'exposition 1 h
Fréquence d'utilisation	:	1 heures/jour

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Parties du corps exposées	:	Peau
Parties du corps exposées	:	Peau
Utilisations intérieure et extérieure	:	Activités à l'intérieur
Dimension du local	:	20 M3
Vitesse de ventilation	:	0,6

8.3. Estimation d'exposition et référence à sa source**8.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8a) / Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8d)**

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets
Air	0,985 kg / jour	
Eau	0,01 kg / jour	
Sol	0,005 kg / jour	

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Air	0,000074 mg/m ³ (Méthode des blocs d'hydrocarbures (Petrorisk))	
Eau douce	0,00001 mg/l	0
Sédiment d'eau douce	0,00022 Poids humide mg / kg	0
Eau de mer	0,0000005 mg/l	0
Sédiment marin	0,000022 Poids humide mg / kg	0
Sol agricole	0,000093 mg/kg de poids sec	0

8.3.2. Exposition des consommateurs : Adhésifs, produits d'étanchéité (PC1)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

dermale	systémique	Long-terme	1,79 mg/kg p.c./jour	0
par inhalation	systémique	Long-terme	0,85 mg/m ³	0
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0

8.3.3. Exposition des consommateurs : Produits antigel et de dégivrage (PC4)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	1,79 mg/kg p.c./jour	0
par inhalation	systémique	Long-terme	3,52 mg/m ³	0,01
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,01

8.3.4. Exposition des consommateurs : Produits biocides (PC8)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	0,07 mg/kg p.c./jour	0
par inhalation	systémique	Long-terme	0,07 mg/m ³	0
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0
dermale	systémique	Long-terme	7,15 mg/kg p.c./jour	0,01
par inhalation	systémique	Long-terme	0,08 mg/m ³	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,01
dermale	systémique	Long-terme	10,7 mg/kg p.c./jour	0,02
par inhalation	systémique	Long-terme	1,77 mg/m ³	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,02

8.3.5. Exposition des consommateurs : Vernis et Peintures, Matières de remplissage, Mastics, Diluants (PC9)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	1,07 mg/kg p.c./jour	0
par inhalation	systémique	Long-terme	10,53 mg/m ³	0,02
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,02
dermale	systémique	Long-terme	19,65 mg/kg p.c./jour	0,03
par inhalation	systémique	Long-terme	52,06 mg/m ³	0,09
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

voies combinées	systémique	Long-terme		0,11
dermale	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
par inhalation	systémique	Long-terme	34,29 mg/m ³	0,06
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,06

8.3.6. Exposition des consommateurs : Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler (PC9b)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	0,12 mg/kg p.c./jour	0
par inhalation	systémique	Long-terme	0,54 mg/m ³	0
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0
dermale	systémique	Long-terme	2,86 mg/kg p.c./jour	0
oral(e)	systémique	Long-terme	1 mg/kg p.c./jour	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,01
dermale	systémique	Long-terme	127,20 mg/kg p.c./jour	0,18
oral(e)	systémique	Long-terme	67,50 mg/kg p.c./jour	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,28

8.3.7. Exposition des consommateurs : Produits de traitement de surfaces non métalliques (PC15)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	1,07 mg/kg p.c./jour	0
par inhalation	systémique	Long-terme	10,53 mg/m ³	0,02
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,02
dermale	systémique	Long-terme	19,65 mg/kg p.c./jour	0,03
par inhalation	systémique	Long-terme	52,06 mg/m ³	0,09
oral(e)	systémique	Long-terme	1 mg/kg p.c./jour	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,01
dermale	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
par inhalation	systémique	Long-terme	34,29 mg/m ³	0,06
voies combinées	systémique	Long-terme		0,06
dermale	systémique	Long-terme	71,46 mg/kg p.c./jour	0,10

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
par inhalation	systémique	Long-terme	59,57 mg/m ³	0,10
voies combinées	systémique	Long-terme		0,20

8.3.8. Exposition des consommateurs : Encres et toners (PC18) / Produits pour tannage, teinture, imprégnation de fini-tion et soin du cuir (PC23)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	1,19 mg/kg p.c./jour	0
par inhalation	systémique	Long-terme	1,02 mg/m ³	0
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0
dermale	systémique	Long-terme	35,83 mg/kg p.c./jour	0,05
par inhalation	systémique	Long-terme	5,07 mg/m ³	0,01
oral(e)	systémique	Long-terme	1 mg/kg p.c./jour	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,06
par inhalation	systémique	Long-terme	17,46 mg/m ³	0,03
voies combinées	systémique	Long-terme		0,08

8.3.9. Exposition des consommateurs : Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage (PC24)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	78 mg/kg p.c./jour	0,11
par inhalation	systémique	Long-terme	0,40 mg/m ³	0
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,11
dermale	systémique	Long-terme	15,6 mg/kg p.c./jour	0,02
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,02
dermale	systémique	Long-terme	35,73 mg/kg p.c./jour	0,05
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
par inhalation	systémique	Long-terme	12,29 mg/m ³	0,02
voies combinées	systémique	Long-terme		0,07

8.3.10. Exposition des consommateurs : Produits lustrant et mélanges de cires (PC31) / Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication (PC34)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur	Estimation de	RCR
-------------------	--------------------	------------	---------------	-----

Numéro de la FDS:100000068258

99/137

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

		d'exposition	l'exposition	
dermale	systemique	Long-terme	35,83 mg/kg p.c./jour	0,05
par inhalation	systemique	Long-terme	12,87 mg/m ³	0,02
oral(e)	systemique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
voies combinées	systemique	Long-terme		0,07
par inhalation	systemique	Long-terme	10,92 mg/m ³	0,02
oral(e)	systemique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
dermale	systemique	Long-terme	0,14 mg/kg p.c./jour	0
oral(e)	systemique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
par inhalation	systemique	Long-terme	1,80 mg/m ³	0
voies combinées	systemique	Long-terme		0

8.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

ES 9: Utilisation en tant qu'agent nettoyant – industriel; Utilisations industrielles (SU3).**9.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation en tant qu'agent nettoyant – industriel
Titre succinct structuré	: Utilisation en tant qu'agent nettoyant – industriel; Utilisations industrielles (SU3).
Substance	: 2,2,4-triméthylpentane No.-CE: 208-759-1

Environnement

CS 1	Utilisation en tant qu'agent nettoyant – industriel	ERC4
-------------	--	------

Travailleur

CS 2	Stockage	PROC1
-------------	-----------------	-------

CS 3	Processus automatisé avec systèmes (semi-)clos, Utiliser dans des systèmes confinés, Application de produits de nettoyage en systèmes fermés	PROC2
-------------	---	-------

CS 4	Processus automatisé avec systèmes (semi-)clos, Transferts par fûts/lots	PROC3
-------------	---	-------

CS 5	Activités de laboratoire	PROC4
-------------	---------------------------------	-------

CS 6	Nettoyage avec des laveurs à haute pression	PROC7
-------------	--	-------

CS 7	Transferts de matière en vrac	PROC8a
-------------	--------------------------------------	--------

CS 8	Remplissage de l'équipement à partir de fûts ou de grands récipients	PROC8b
-------------	---	--------

CS 9	Nettoyage avec des laveurs à basse-pression	PROC10
-------------	--	--------

CS 10	Dégraissage de petits objets dans une station de nettoyage	PROC13
--------------	---	--------

9.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition**9.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article) (ERC4)****Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales
----------------------------------	---

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Tonnage maximal admissible du site (MSafe)	: 6,800 tonnes/day
---	--------------------

Type du rejet	: Rejet continu
----------------------	-----------------

Jours d'émissions	: 20
--------------------------	------

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Le risque provenant de l'exposition de l'environnement est induit par l'eau douce.
Aucun traitement des eaux usées n'est exigé.
Air - efficacité minimale de 70 %
Eau - efficacité minimale de 0 %
Sol - efficacité minimale de 0 %

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU : Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU : Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées ou la récupération dans les eaux usées.
Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels.
Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.
Effluent de SEEU : 2.000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets : Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices : 18.000 m3/d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local : 10
Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local : 100

9.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

dessus de la température ambiante .

9.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

9.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

9.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

9.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

9.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés (PROC8a)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

9.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

9.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

9.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

9.3. Estimation d'exposition et référence à sa source**9.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article) (ERC4)**

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Air	4,6 µg/m ³ (Méthode des blocs d'hydrocarbures (Petrorisk))	
Eau douce	0,0057 µg/l	0
Sédiment d'eau douce	0,099 µg/l	0
Eau de mer	0,000056 µg/l	0
Sédiment marin	0,0024 µg/kg de masse humide	0
Sol	0,042 µg/kg de masse humide	0

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.

9.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	0,05 mg/m ³	0,00

Numéro de la FDS:100000068258

106/137

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d	0,00
voies combinées				0,00

9.3.3. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	46,72 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,023
dermale	systémique	Long-terme	1,37 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,002
voies combinées	systémique	Long-terme		0,025

9.3.4. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	116,79 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,057
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,058

9.3.5. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	9,34 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,005
dermale	systémique	Long-terme	0,686 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,001
voies combinées	systémique	Long-terme		0,005

9.3.6. Exposition des travailleurs : Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	210,22 mg/m ³ (ECETOC TRA)	0,103

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

			Travailleur v2.0)	
dermale	systémique	Long-terme	4,286 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,006
voies combinées	systémique	Long-terme		0,109
par inhalation	systémique	Long-terme	35,04 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,017
dermale	systémique	Long-terme	4,286 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,006
voies combinées	systémique	Long-terme		0,023

9.3.7. Exposition des travailleurs : Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés (PROC8a)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	233,60 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115
dermale	systémique	Long-terme	13,71 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,018
voies combinées	systémique	Long-terme		0,133

9.3.8. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115
dermale	systémique	Long-terme	1,372 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,002
voies combinées	systémique	Long-terme		0,117

9.3.9. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,115

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

dermale	systémique	Long-terme	2,743 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,004
voies combinées	systémique	Long-terme		0,118

9.3.10. Exposition des travailleurs : Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	23,86 mg/m ³ (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,011
dermale	systémique	Long-terme	0,686 mg/kg/d (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,001
voies combinées	systémique	Long-terme		0

9.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

ES 10: Utilisation en tant qu'agent nettoyant – professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).**10.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation en tant qu'agent nettoyant – professionnel
Titre succinct structuré	: Utilisation en tant qu'agent nettoyant – professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).
Substance	: 2,2,4-triméthylpentane No.-CE: 208-759-1

Environnement

CS 1	Utilisation en tant qu'agent nettoyant – professionnel	ERC8a, ERC8d
-------------	---	-----------------

Travailleur

CS 2	Stockage	PROC1
CS 3	Processus automatisé avec systèmes (semi-)clos, Utiliser dans des systèmes confinés	PROC2
CS 4	Processus automatisé avec systèmes (semi-)clos, Transferts par fûts/lots, Utiliser dans des systèmes confinés	PROC3
CS 5	Application de produits de nettoyage en systèmes fermés, Nettoyage des dispositifs médicaux	PROC4
CS 6	Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conteneurs.	PROC8a
CS 7	Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conteneurs.	PROC8b
CS 8	Nettoyage avec des laveurs à basse-pression, Laminage, Brossage, pas de pulvérisation, Manuel, Surfaces, Nettoyage, Vaporisation, Application manuelle ad hoc par pulvérisateurs à gachette, trempé, etc.	PROC10
CS 9	Nettoyage avec des laveurs à haute pression, Vaporisation	PROC11
CS 10	Manuel, Surfaces, Nettoyage, Trempage, immersion et coulage	PROC13

10.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

10.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8a) / Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8d)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'expositionTonnage maximal admissible du site : 190 kg / jour
(MSafe)

Type du rejet : Rejet continu

Jours d'émissions : 365

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Le risque provenant de l'exposition de l'environnement est induit par l'eau douce.

Aucun traitement des eaux usées n'est exigé.

Eau - efficacité minimale de 0 %

Sol - efficacité minimale de 0 %

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU : Station municipale de traitement des eaux usées

Traitement des boues de SEEU : Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées ou la récupération dans les eaux usées.
Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels.
Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.

Effluent de SEEU : 2.000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets : Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.

Autres conditions affectant l'exposition environnementaleDébit des eaux de surface : 18.000 m3/d
réceptricesFacteur de dilution dans l'eau douce : 10
au niveau localFacteur de dilution dans l'eau de mer : 100
au niveau local**10.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)****Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

10.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

10.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

10.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

10.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés (PROC8a)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

10.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

10.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

10.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles (PROC11)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.
Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

10.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

10.3. Estimation d'exposition et référence à sa source**10.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8a) / Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8d)**

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets
Eau	0,02 kg / jour	
Air	0 kg / jour	
Sol	0 kg / jour	

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Air	0,074 µg/m ³ (Méthode des blocs d'hydrocarbures (Petrorisk))	

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Eau douce	0,0051 µg/l	0
Sédiment d'eau douce	0,075 µg/l	0
Eau de mer	0,000017 µg/l	0
Sédiment marin	0,00016 µg/kg de masse humide	0
Sol	0,0012 µg/kg de masse humide	0

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.

10.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (PROC1)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	0,05 mg/m ³	0,00
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d	0,00
voies combinées				0,00

10.3.3. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	93,43 mg/m ³	0,046
dermale	systémique	Long-terme	1,37 mg/kg/d	0,002
voies combinées				0,048

10.3.4. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	116,79 mg/m ³	0,057
dermale	systémique	Long-terme	0,034 mg/kg/d	0
voies combinées				0,058

10.3.5. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	163,51 mg/m ³	0,080
dermale	systémique	Long-terme	1,37 mg/kg/d	0,002

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

voies combinées				0,082
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³	0,115
dermale	systémique	Long-terme	6,86 mg/kg/d	0,009
voies combinées				0,124

10.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés (PROC8a)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	327,01 mg/m ³	0,161
dermale	systémique	Long-terme	2,74 mg/kg/d	0,004
voies combinées				0,164

10.3.7. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³	0,115
dermale	systémique	Long-terme	1,37 mg/kg/d	0,002
voies combinées				0,117

10.3.8. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	140,15 mg/m ³	0,069
dermale	systémique	Long-terme	5,486 mg/kg/d	0,007
voies combinées	systémique	Long-terme		0,076
dermale	systémique	Long-terme	2,743 mg/kg/d	0,004
voies combinées	systémique	Long-terme		0,072
par inhalation	systémique	Long-terme	280,29 mg/m ³	0,138
par inhalation	systémique	Long-terme	56,06 mg/m ³	0,028
dermale	systémique	Long-terme	3,292 mg/kg/d	0,004
dermale	systémique	Long-terme	0,823 mg/kg/d	0,001
voies combinées	systémique	Long-terme		0,142

10.3.9. Exposition des travailleurs : Pulvérisation en dehors d'installations industrielles (PROC11)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
-------------------	--------------------	-------------------------	----------------------------	-----

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

par inhalation	systémique	Long-terme	140,15 mg/m ³	0,069
dermale	systémique	Long-terme	4,286 mg/kg/d	0,006
voies combinées	systémique	Long-terme		0,074
par inhalation	systémique	Long-terme	163,51 mg/m ³	0,080
dermale	systémique	Long-terme	2,143 mg/kg/d	0,003
voies combinées	systémique	Long-terme		0,083
par inhalation	systémique	Long-terme	327,01 mg/m ³	0,161
voies combinées	systémique	Long-terme		0,166

10.3.10. Exposition des travailleurs : Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	140,15 mg/m ³	0,069
dermale	systémique	Long-terme	2,742 mg/kg/d	0,004
voies combinées	systémique	Long-terme		0,072

10.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

ES 11: Utilisation en tant qu'agent nettoyant – consommateur; Utilisations par les consommateurs (SU21).**11.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation en tant qu'agent nettoyant – consommateur
Titre succinct structuré	: Utilisation en tant qu'agent nettoyant – consommateur; Utilisations par les consommateurs (SU21).
Substance	: 2,2,4-triméthylpentane No.-CE: 208-759-1

Environnement

CS 1	Utilisation en tant qu'agent nettoyant – consommateur	ERC8a, ERC8d
-------------	--	-----------------

Consommateur

CS 2	Utilisation en tant qu'agent nettoyant – professionnel	PC3
CS 3	Utilisation en tant qu'agent nettoyant – professionnel	PC4
CS 4	Utilisation en tant qu'agent nettoyant – professionnel	PC8
CS 5	Utilisation en tant qu'agent nettoyant – professionnel	PC9a
CS 6	Utilisation en tant qu'agent nettoyant – professionnel	PC9b_1, PC9b_2, PC9b_3, PC9c
CS 7	Utilisation en tant qu'agent nettoyant – professionnel	PC24
CS 8	Utilisation en tant qu'agent nettoyant – professionnel	PC35, PC38

11.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition**11.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8a) / Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8d)****Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'expositionTonnage maximal admissible du site : 150 kg / jour
(MSafe)

Compartiment critique pour Msafe : Station d'épuration des eaux usées

Type du rejet : Rejet continu

Jours d'émissions : 365

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets : Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices : 18.000 m3/d

Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local : 10

Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local : 100

11.2.2. Contrôle de l'exposition du consommateur: Produits d'assainissement de l'air (PC3)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition 0,25 h

Fréquence d'utilisation : 4 heures/jour

Durée : Durée d'exposition 0,25 h

Fréquence d'utilisation : 4 heures/jour

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Parties du corps exposées : Peau

Utilisations intérieure et extérieure : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3

Vitesse de ventilation : 0,6

11.2.3. Contrôle de l'exposition du consommateur: Produits antigel et de dégivrage (PC4)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition 0,02 h

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Fréquence d'utilisation	:	1 heures/jour
Durée	:	Durée d'exposition 0,17 h
Fréquence d'utilisation	:	1 heures/jour
Durée	:	Durée d'exposition 0,25 h
Fréquence d'utilisation	:	1 heures/jour

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Parties du corps exposées	:	Peau
Parties du corps exposées	:	Peau
Utilisations intérieure et extérieure	:	Garage
Dimension du local	:	34 M3
Vitesse de ventilation	:	1,5

11.2.4. Contrôle de l'exposition du consommateur: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) (PC8)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée	:	Durée d'exposition 0,5 h
Fréquence d'utilisation	:	1 heures/jour
Durée	:	Durée d'exposition 0,33 h
Fréquence d'utilisation	:	1 heures/jour
Durée	:	Durée d'exposition 0,17 min
Fréquence d'utilisation	:	1 heures/jour

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Parties du corps exposées	:	Peau
Parties du corps exposées	:	Peau
Utilisations intérieure et extérieure	:	Activités à l'intérieur
Dimension du local	:	20 M3
Vitesse de ventilation	:	0,6

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

11.2.5. Contrôle de l'exposition du consommateur: Revêtements et peintures, solvants, diluants (PC9a)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Durée d'exposition 2,2 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Durée : Durée d'exposition 0,33 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Durée : Durée d'exposition 2 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Parties du corps exposées : Peau

Parties du corps exposées : Peau

Utilisations intérieure et extérieure : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3

Vitesse de ventilation : 0,6

11.2.6. Contrôle de l'exposition du consommateur: Enduits et mastics (PC9b_1) / Plâtres et égaliseurs de plancher (PC9b_2) / Glaise à modeler (PC9b_3) / Peintures au doigt (PC9c)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Quantité utilisée par cas : 85 g

Quantité utilisée par cas : 13800 g

Quantité utilisée par cas : 1 g

Quantité utilisée par cas : 1,35 g

Durée : Durée d'exposition 4 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Durée : Durée d'exposition 2 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Parties du corps exposées : Peau

Parties du corps exposées : Peau

Parties du corps exposées : Peau

Utilisations intérieure et extérieure : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3

Vitesse de ventilation : 0,6

11.2.7. Contrôle de l'exposition du consommateur: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage (PC24)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Quantité utilisée par cas : 2200 g

Quantité utilisée par cas : 34 g

Quantité utilisée par cas : 73 g

Durée : Durée d'exposition 0,17 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Parties du corps exposées : Peau

Parties du corps exposées : Peau

Utilisations intérieure et extérieure : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 34 M3

Vitesse de ventilation : 0,6

11.2.8. Contrôle de l'exposition du consommateur: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) (PC35) / Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux et fils avec âme en flux), produits de flux (PC38)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Quantité utilisée par cas : 15 g

Quantité utilisée par cas : 27 g

Quantité utilisée par cas : 35 g

Quantité utilisée par cas : 12 g

Durée : Durée d'exposition 0,50 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Durée : Durée d'exposition 0,33 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Durée : Durée d'exposition 0,17 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Durée : Durée d'exposition 1 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Parties du corps exposées : Peau

Parties du corps exposées : Peau

Utilisations intérieure et extérieure : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3

Vitesse de ventilation : 0,6

11.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

11.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8a) / Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8d)

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets
Air	0,95 kg / jour	
Eau	0,025 kg / jour	
Sol	0,025 kg / jour	

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Air	0,000074 mg/m ³ (Méthode des	

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

	blocs d'hydrocarbures (Petrorisk))	
Eau douce	0,0000064 mg/l	0
Sédiment d'eau douce	0,00013 Poids humide mg / kg	0
Eau de mer	0,0000001 mg/l	0
Sédiment marin	0,0000055 Poids humide mg / kg	0
Sol	0,00004 Poids humide mg / kg	0,052

11.3.2. Exposition des consommateurs : Produits d'assainissement de l'air (PC3)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
par inhalation	systémique	Long-terme	0,10 mg/m ³	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0
par inhalation	systémique	Long-terme	0,02 mg/m ³	0

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques définies dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les valeurs DN(M)EL. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les données disponibles en matière de danger ne permettent pas de déduire une DDSE pour les effets d'irritation cutanée.

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation des risques qualitative.

11.3.3. Exposition des consommateurs : Produits antigel et de dégivrage (PC4)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	7,13 mg/kg p.c./jour	0,01
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
par inhalation	systémique	Long-terme	0,18 mg/m ³	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,01
dermale	systémique	Long-terme	17,87 mg/m ³	0,03
par inhalation	systémique	Long-terme	0,51 mg/m ³	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,03

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques définies dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les valeurs DN(M)EL. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Les données disponibles en matière de danger ne permettent pas de déduire une DDSE pour les effets d'irritation cutanée.

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation des risques qualitative.

11.3.4. Exposition des consommateurs : Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) (PC8)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	0,07 mg/kg p.c./jour	0,01
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
par inhalation	systémique	Long-terme	0,07 mg/m ³	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0
dermale	systémique	Long-terme	7,15 mg/m ³	0,01
par inhalation	systémique	Long-terme	0,08 mg/m ³	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,01

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques définies dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les valeurs DN(M)EL. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les données disponibles en matière de danger ne permettent pas de déduire une DDSE pour les effets d'irritation cutanée.

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation des risques qualitative.

11.3.5. Exposition des consommateurs : Revêtements et peintures, solvants, diluants (PC9a)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	1,07 mg/kg p.c./jour	0
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
par inhalation	systémique	Long-terme	10,53 mg/m ³	0,02
voies combinées	systémique	Long-terme		0,02
dermale	systémique	Long-terme	19,65 mg/m ³	0,03
par inhalation	systémique	Long-terme	52,06 mg/m ³	0,09
voies combinées	systémique	Long-terme		0,11
par inhalation	systémique	Long-terme	34,29 mg/m ³	0,06
voies combinées	systémique	Long-terme		0,06
dermale	systémique	Long-terme	71,46 mg/m ³	0,10
par inhalation	systémique	Long-terme	59,57 mg/m ³	0,10
voies combinées	systémique	Long-terme		0,20

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Numéro de la FDS:100000068258

126/137

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques définies dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les valeurs DN(M)EL. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les données disponibles en matière de danger ne permettent pas de déduire une DDSE pour les effets d'irritation cutanée.

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation des risques qualitative.

11.3.6. Exposition des consommateurs : Enduits et mastics (PC9b_1) / Plâtres et égaliseurs de plancher (PC9b_2) / Glaise à modeler (PC9b_3) / Peintures au doigt (PC9c)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	0,12 mg/kg p.c./jour	0
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
par inhalation	systémique	Long-terme	0,54 mg/m ³	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0
dermale	systémique	Long-terme	2,86 mg/m ³	0
par inhalation	systémique	Long-terme	66,97 mg/m ³	0,11
voies combinées	systémique	Long-terme		0,11
dermale	systémique	Long-terme	2,54 mg/kg p.c./jour	0
oral(e)	systémique	Long-terme	1 mg/kg p.c./jour	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,01
dermale	systémique	Long-terme	127,20 mg/kg p.c./jour	0,18
oral(e)	systémique	Long-terme	67,50 mg/kg p.c./jour	0,10
voies combinées	systémique	Long-terme		0,28

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques définies dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les valeurs DN(M)EL. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les données disponibles en matière de danger ne permettent pas de déduire une DDSE pour les effets d'irritation cutanée.

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation des risques qualitative.

11.3.7. Exposition des consommateurs : Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage (PC24)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	78,00 mg/kg p.c./jour	0,11
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

par inhalation	systémique	Long-terme	0,40 mg/m ³	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,11
dermale	systémique	Long-terme	15,60 mg/m ³	0,02
voies combinées	systémique	Long-terme		0,02
dermale	systémique	Long-terme	35,73 mg/kg p.c./jour	0,05
par inhalation	systémique	Long-terme	12,29 mg/kg p.c./jour	0,02
voies combinées	systémique	Long-terme		0,07

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques définies dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les valeurs DN(M)EL. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les données disponibles en matière de danger ne permettent pas de déduire une DDSE pour les effets d'irritation cutanée.

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation des risques qualitative.

11.3.8. Exposition des consommateurs : Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) (PC35) / Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux et fils avec âme en flux), produits de flux (PC38)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
dermale	systémique	Long-terme	0,07 mg/kg p.c./jour	0
oral(e)	systémique	Long-terme	0 mg/kg p.c./jour	0
par inhalation	systémique	Long-terme	0,07 mg/m ³	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0
dermale	systémique	Long-terme	7,15 mg/kg p.c./jour	0,01
par inhalation	systémique	Long-terme	0,08 mg/m ³	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,02
dermale	systémique	Long-terme	10,70 mg/kg p.c./jour	0,02
par inhalation	systémique	Long-terme	1,77 mg/m ³	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,02
par inhalation	systémique	Long-terme	0,38 mg/m ³	0

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques définies dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les valeurs DN(M)EL. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les données disponibles en matière de danger ne permettent pas de déduire une DDSE pour les effets

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

d'irritation cutanée.

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation des risques qualitative.

11.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

ES 12: Utilisation en tant qu'agent en laboratoire – industriel; Utilisations industrielles (SU3).**12.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation en tant qu'agent en laboratoire – industriel
-------------------------------------	--

Titre succinct structuré	: Utilisation en tant qu'agent en laboratoire – industriel; Utilisations industrielles (SU3).
---------------------------------	---

Substance	: 2,2,4-triméthylpentane No.-CE: 208-759-1
------------------	---

Environnement

CS 1	Utilisation en tant qu'agent en laboratoire – industriel	ERC2, ERC4
-------------	---	------------

Travailleur

CS 2	Nettoyage	PROC10
-------------	------------------	--------

CS 3	Activités de laboratoire	PROC15
-------------	---------------------------------	--------

12.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

12.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Formulation de préparations (ERC2) / Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles (ERC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales
----------------------------------	---

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Tonnage maximal admissible du site (MSafe)	: 900 kg / jour
---	-----------------

Type du rejet	: Rejet continu
----------------------	-----------------

Jours d'émissions	: 20
--------------------------	------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Le risque provenant de l'exposition de l'environnement est induit par l'eau douce.
En cas de déversement dans une station d'épuration des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur place n'est requis.

Air - efficacité minimale de 0 %
Eau - efficacité minimale de 0 %
Sol - efficacité minimale de 66,5 %

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU	:	Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU	:	Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées ou la récupération dans les eaux usées. Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels. Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.
Effluent de SEEU	:	2.000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets	:	Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.
------------------------	---	--

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices	:	18.000 m3/d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local	:	10
Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local	:	100

12.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit	:	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales
---------------------------	---	---

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée	:	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
-------	---	---

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température	:	On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
-------------	---	---

12.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

12.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

12.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Formulation de préparations (ERC2) / Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles (ERC4)

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets
Air	0,025 kg / jour	
Sol	0 kg / jour	
Eau	0,02 kg / jour	

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Air	0,13 µg/m ³ (Méthode des blocs d'hydrocarbures (Petrorisk))	
Eau douce	0,0037 mg/l	0,098
Sédiment d'eau douce	0,16 µg/kg de masse humide	0,11
Eau de mer	0,37 µg/l	0,001
Sédiment marin	0,016 Poids humide mg / kg	0,011
Sol	0,0019 µg/kg de masse humide	0

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.

12.3.2. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

par inhalation	systémique	Long-terme	233,58 mg/m ³	0,115
dermale	systémique	Long-terme	5,486 mg/kg/d	0,007
voies combinées	systémique	Long-terme		0,122

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques définies dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les valeurs DN(M)EL. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les données disponibles en matière de danger ne permettent pas de déduire une DDSE pour les effets d'irritation cutanée.

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation des risques qualitative.

12.3.3. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	46,72 mg/m ³	0,023
dermale	systémique	Long-terme	0,34 mg/kg/d	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,023

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques définies dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les valeurs DN(M)EL. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les données disponibles en matière de danger ne permettent pas de déduire une DDSE pour les effets d'irritation cutanée.

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation des risques qualitative.

12.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

ES 13: Utilisation en tant qu'agent en laboratoire – professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).**13.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation en tant qu'agent en laboratoire – professionnel
Titre succinct structuré	: Utilisation en tant qu'agent en laboratoire – professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).
Substance	: 2,2,4-triméthylpentane No.-CE: 208-759-1

Environnement

CS 1	Utilisation en tant qu'agent en laboratoire – professionnel	ERC8a
-------------	--	-------

Travailleur

CS 2	Nettoyage	PROC10
-------------	------------------	--------

CS 3	Activités de laboratoire	PROC15
-------------	---------------------------------	--------

13.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition**13.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8a)****Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales
----------------------------------	---

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Tonnage maximal admissible du site (MSafe)	: 131 kg / jour
---	-----------------

Type du rejet	: Rejet continu
----------------------	-----------------

Jours d'émissions	: 365
--------------------------	-------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Le risque provenant de l'exposition de l'environnement est induit par l'eau douce.

Aucun traitement des eaux usées n'est exigé.

Air - efficacité minimale de 0 %

Eau - efficacité minimale de 0 %

Sol - efficacité minimale de 0 %

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
---------------------	---

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Traitement des boues de SEEU	: Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées ou la récupération dans les eaux usées. Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels. Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.
Effluent de SEEU	: 2.000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets	: Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.
------------------------	--

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices	: 18.000 m3/d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local	: 10
Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local	: 100

13.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales
---------------------------	---

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
-------	---

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
-------------	---

13.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales
---------------------------	---

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

13.3. Estimation d'exposition et référence à sa source**13.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8a)**

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets
Air	0,5 kg / jour	
Sol	0 kg / jour	
Eau	0,5 kg / jour	

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Air	0,074 µg/m ³ (Méthode des blocs d'hydrocarbures (Petrorisk))	
Eau douce	0,0077 µg/l	0
Sédiment d'eau douce	0,00011 Poids humide mg / kg	0
Eau de mer	0,00025 µg/l	0
Sédiment marin	0,000011 Poids humide mg / kg	0
Sol	0,047 µg/kg de masse humide	0

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.

13.3.2. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	93,43 mg/m ³	0,046
dermale	systémique	Long-terme	1,372 mg/kg/d	0,002
voies combinées	systémique	Long-terme		0,048

TrusTec™ PRF Isooctane

Version 2.7

Date de révision 2023-05-18

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques définies dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les valeurs DN(M)EL. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les données disponibles en matière de danger ne permettent pas de déduire une DDSE pour les effets d'irritation cutanée.

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation des risques qualitative.

13.3.3. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	systémique	Long-terme	46,72 mg/m ³	0,023
dermale	systémique	Long-terme	0,034 mg/kg/d	0
voies combinées	systémique	Long-terme		0,023

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques définies dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les valeurs DN(M)EL. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les données disponibles en matière de danger ne permettent pas de déduire une DDSE pour les effets d'irritation cutanée.

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation des risques qualitative.

13.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.